

Les missions

Le Conseil de Faculté a adopté le 7/02/2000 la spécification «Thèse de Médecine Générale» et a créé le 1/10/2000 la «Commission des thèses» au sein du Département de Médecine Générale.

Ses missions sont :

- Donner un avis sur la pertinence des sujets de thèse
- Proposer aux résidents et aux directeurs de thèse une aide méthodologique et rédactionnelle
- Proposer des sujets de thèse aux résidents

Le fonctionnement

Composition :

- 3 médecins généralistes membres du Département
- 1 médecin hospitalo-universitaire, Président
- 1 médecin méthodologiste hospitalo-universitaire
- 1 résident

Chaque résident doit déposer une proposition de sujet de thèse dactylographié indiquant :

- Nom du directeur de thèse
- Titre de la thèse
- Objectifs principal (la question posée) et secondaires
- Type d'étude
- Eléments à mesurer
- Echantillon et population cible de l'étude

Les critères de jugement de pertinence d'un projet de thèse

Ils proviennent d'une étude rétrospective (thèse de médecine générale de Maylis L'HUILLIER-CHOUTET 31/10/2002) ayant porté sur 101 propositions de thèses de janvier 2001 à juin 2002 et dont l'objectif était de définir des critères de pertinence et d'en apprécier leur reproductibilité de mesure. Cette thèse a permis de définir une grille d'évaluation.

Grille d'analyse:

	Critères de pertinence du sujet par le titre et les objectifs			Critères de pertinence méthodologique				Avis		
	Pratique et/ou exercice professionnel	Pédagogie, Docimologie	Histoire de la Médecine	Question claire	Type	Echantillon	Eléments à mesurer	F	SR	D
Projet										

3 critères de pertinence du titre et des objectifs (= question pertinente de médecine générale)

- Pratique et/ou exercice professionnel de la médecine générale (situations médico-sociales, soins primaires ambulatoires, santé publique, organisation des soins et économie de la santé, éthique et déontologie, prévention, éducation du patient, audit, enquêtes de pratique, FMC)
- Etude des méthodes pédagogiques et docimologiques concernant le cursus et le devenir des étudiants et des résidents
- Histoire de la Médecine

4 critères de pertinence méthodologique (= question opérationnelle)

«Ce qu'on mesure, chez qui on le mesure et pourquoi on le mesure»

- La clarté et la précision des objectifs (Connaissance, Comportement, Croyance), leur pertinence, faisabilité et réalisme
- Le type d'étude (quantitative : descriptif, comparatif, expérimental, évaluation diagnostique ; ou qualitative), en rapport avec la question posée
- L'échantillon étudié et la population-cible de l'étude
- Le détail des éléments à mesurer

3 avis possibles : Favorable / Sous réserve / Défavorable

L'évaluation (en 2003)

- Une centaine de sujets déposés ; une réunion de la commission tous les deux mois
- 2,5 jours de formation en 2ème semestre de résidanat
- 1 séminaire de formation à la direction de thèse (10 médecins généralistes)
- Un 2^{ème} prix de thèse et 2 médailles (sur 5 attribuées)
- Augmentation du nombre d'avis favorables dès la première soumission